

GR 653 De Morlaàs à Lescar



MOYEN

Pédestre

MORLAAS

Si cette étape relie deux chefs-d'œuvres de l'art roman, l'église Sainte-Foy de Morlaàs à la cathédrale Notre-Dame de Lescar, elle arbore aussi un patrimoine naturel fort intéressant malgré la proximité de la ville de Pau. La vue sur les Pyrénées est omniprésente par temps clair, et on y fera la découverte de la forêt du Bastard, le poumon vert de la Lande du Pont Long, arpentée par des milliers de marcheurs, pèlerins et bergers.



Homologué FFRandonnée



Départ : MORLAAS
Arrivée : LESCAR



Distance : 19.7 km



Dénivelé : 45 m



5h10

Appel d'urgence

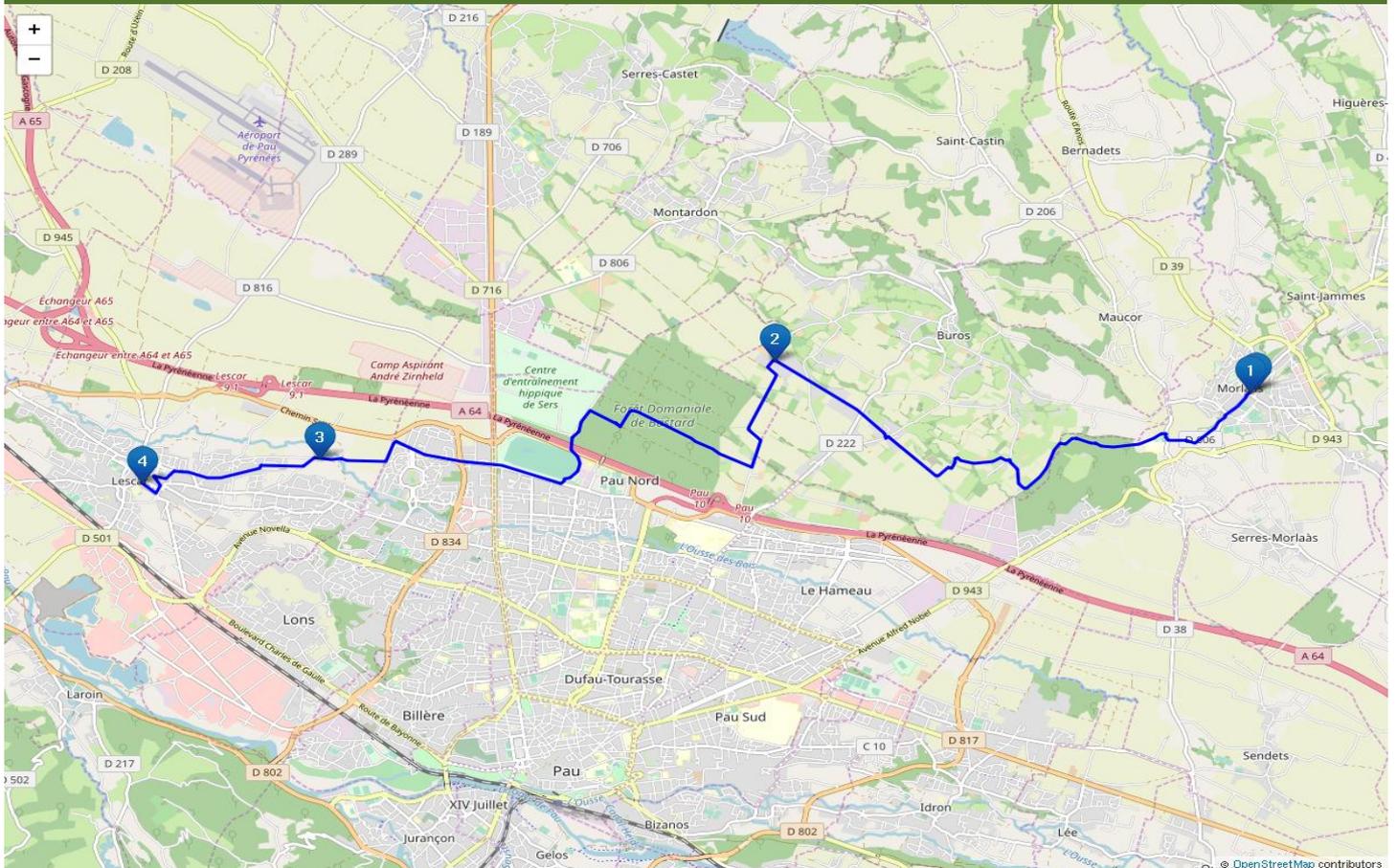


Les montagnes basques et béarnaises sont des espaces pastoraux. Evitez de partir avec votre chien. Dans tous les cas, tenez-le en laisse. Merci !



À ne pas manquer

- **Cathédrale Notre-Dame de Lescar.** D'architecture médiévale classique, l'ancienne cathédrale Notre-Dame de Lescar est l'imposant témoin d'un ancien évêché fortifié, bâti au XIIe siècle. Sous l'abside sont enterrés les ascendants d'Henri IV, futur roi de France. A l'extérieur, de nombreux décors, chapiteaux et modillons sculptés méritent l'attention. A l'intérieur, la pièce majeure de l'édifice est une mosaïque romane aux consonances orientales au sol de l'abside, représentant des scènes de chasse.
- **La croisée des chemins du bois de Bastard.** De tous temps le Béarn a été traversé par des générations de voyageurs, de marchands, de pèlerins, de bergers. Le voyage à pied étant la seule solution pour se rendre d'un point à l'autre du territoire, de nombreuses « routes » ont été créées au fil des siècles. En ce point précis, se croisèrent les pèlerins du Cami Roumieu (chemin de Saint-Jacques), les colporteurs du cami Salié (chemin du Sel de Salies-de-Béarn à Toulouse), et les bergers du cami ossalès (chemin de transhumance emprunté depuis la vallée d'Ossau).



Étapes

1. Pont de la Casteyre. Tournant le dos au portail de l'église Sainte-Foy de Morlaàs, partir à gauche par la rue des Cordeliers (direction Pau). Longer le stade puis, au feu tricolore, continuer tout droit sur 100 m ; juste après la gendarmerie, gravir en face la rue des Frênes (sens unique), en laissant filer à gauche la D923. Au sommet de l'unique côte de la journée, avant de retrouver la D923, virer à droite rue Capdessus. Après quelques maisons, traverser la route de Maucor au niveau du lycée (passage piétons et abribus), pour longer celle-ci à droite. Très vite, à l'angle du terrain de sports, bifurquer à gauche sur une voie goudronnée. Après les annexes du lycée, poursuivre en face sur la voie rurale. Un chemin prend le relais du goudron ; descendre toujours tout droit sur le chemin principal, en forêt, pour rejoindre la plaine de Pau. En bas, à l'intersection en T, suivre une piste empierrée vers la gauche sur 800 m. Parvenus dans le virage d'une route, longer le bitume vers la droite. Au carrefour suivant, prendre le chemin de Higuères à gauche sur 30 m, puis le chemin (goudronné) de Casteyre à droite. Après les dernières maisons (élevage bio), une piste prolonge la route. Au carrefour en T, opter pour le chemin de gauche pour passer sur le pont de la Casteyre

2. Croisée des chemins Salié, Roumieu et Ossalès. 300 m plus loin, laisser un chemin herbeux en face pour garder la piste empierrée qui vire à 90° vers la droite. Le chemin Morlanné (goudronné) prend le relais et vous dépose à une intersection en T : faire 50 m à gauche, puis tourner à droite (abribus Larricq). Ignorer vite une impasse du même nom à droite et les accès aux lotissements pour garder la voie principale au milieu des maisons. Au bout, traverser prudemment la D222 (circulation) et continuer en face par l'allée (goudronnée) de Morlanné. 800 m plus loin, couper une nouvelle route (prudence) et marcher tout droit parmi les villas de la lande du Pont Long. Au n°1314, au croisement de quatre voies (8 km / 2h00), tourner à gauche sur le chemin dit de Petit. 150 m plus loin (T), virer à nouveau à gauche, puis à droite à la barrière métallique. La piste longe des champs face aux Pyrénées (laisser les chemins secondaires de part et d'autre). Au bout de la ligne droite, le chemin empierré vire à gauche, puis à droite, et traverse un ruisseau. Après 100 m de goudron retrouvé, bifurquer à droite sur un chemin empierré, en direction d'un centre équestre. Devant l'entrée des bâtiments, se déporter sur la droite pour longer la clôture par un sentier ; ce

dernier entre dans la forêt domaniale de Bastard. Passée la barrière, choisir en face la large allée (3ème allée Est), rectiligne sur 1,2 km. Aire de détente et point d'eau (informations), à la croisée des chemins Salié, Roumieu et Ossalès.

3. Lac des Carolins. Emprunter ici la voie goudronnée vers la gauche (Compostelle donnée à 930 km...) sur 250 m, puis tourner à droite sur la 2ème allée Ouest(ou du Pichadet), à l'angle de la maison forestière. Au bout de l'allée, sans franchir la barrière en bois, suivre le sentier sur la gauche, en lisière du bois. Après un caillebotis, couper la 1ère allée Ouest et, des deux sentiers qui se présentent en face (banc), choisir celui de droite. Pousser encore à droite dans le bois pour rejoindre le virage d'une route. A cette intersection, opter pour la piste empierrée à gauche (barrière métallique) ; elle donne accès à un pont qui permet de passer au-dessus de l'A64 et de la rocade de Pau. De l'autre côté, garder la voie empierrée circulaire en bordure de l'hippodrome. Près des frontons, passer la chicane en bois et rejoindre l'avenue du Cami Salié. Longer cet axe vers la droite en restant sur l'allée piétons/vélos sous les arbres. Après une chicane, traverser le parking de l'hippodrome en gardant le cap. Couper le carrefour de la D834 (14,4 km / 3h40) en prenant garde à la circulation (passage piétons), et prolonger en face en bordure du Chemin Salié (direction ZAC du Perlic sur la commune de Lons). Éviter le prochain rond-point par un passage piétons sur la droite, puis continuer en face sur la contre-allée de l'avenue. Laisser ensuite le boulevard Blériot à gauche, pour marcher tout droit vers les dernières maisons. Lorsque la route décrit un virage en équerre entre deux champs (panneau de sortie de Lons), quitter le goudron pour le chemin empierré à gauche. Il longe quelques villas puis s'échappe à 90° à droite. Marcher droit devant jusqu'à trouver une passerelle qui enjambe le ruisseau de l'Ousse des Bois. Peu après, longer le lac des Carolins.

4. Lescar. lac des Carolins (16,9 km / 4h25). 100 m après l'entrée du lac, choisir la rue de gauche au carrefour (allée piétonne) et, au pied du château d'eau, bien prendre un sentier sur la droite ; linéaire, il se glisse entre les maisons d'un lotissement. Au bout, aller à gauche et aussitôt à droite parmi les villas (chemin du Cam Loung). Au stop, marcher tout droit rue Maurice Coustau. Aux quatre voies, encore tout droit jusqu'à un cédez-le-passage : traverser l'avenue de Plaisance pour la longer ensuite vers la droite (trottoir de gauche). Tourner ensuite à gauche rue du Vallon ; opter très vite pour la deuxième rue à droite. Traverser le parking du cimetière en diagonale, pour trouver un sentier piéton qui le longe par la gauche. Près de la résidence, descendre à gauche (allée ou escaliers) vers une passerelle verte sur un ruisseau, et remonter sur l'autre rive. Le sentier de Labanère débouche (après le porche) sur un carrefour doté d'un ancien puits, place Croix de Mariotte. Faire 20 m à droite puis emprunter aussitôt la rue Henri Rozier à gauche. Après un coude, elle file vers la place Royale de Lescar (vue sur les Pyrénées) et le parvis de l'ancienne cathédrale Notre-Dame de Lescar.